

Vers la plantation d'une mini-forêt de 600 arbres dans une bretelle d'autoroute à Trois-Rivières

Le 20 octobre 2026 – Dans le cadre d'un partenariat avec le Grand Prix de Trois-Rivières et Arbre-Évolution, la Ville de Trois-Rivières prévoit procéder à la plantation de 614 arbres dans le secteur de la bretelle d'autoroute 55 Nord à la sortie du boulevard Jean-XXIII. Cette mini-forêt prendrait ainsi racine sur un terrain appartenant au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) qui a donné les autorisations nécessaires à la concrétisation de la démarche.

« C'est une initiative qui illustre bien ce que nous souhaitons accomplir à Trois-Rivières : saisir les occasions et s'unir ensemble pour verdir notre territoire. Nous posons un geste concret qui améliorera le milieu de vie des résidentes et des résidents du secteur en atténuant notamment le bruit provenant du réseau routier, qui renforcera notre couvert végétal et qui contribuera à l'adaptation de notre territoire aux changements climatiques. Je remercie et félicite toutes les personnes ayant contribué à rendre ce projet possible », souligne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

Une quinzaine d'essences réparties en trois zones

Le plan de plantation préliminaire prévoit qu'une quinzaine d'essences d'arbres et d'arbrisseaux prendront racine sur le terrain. Par mesure de sécurité routière et pour respecter les zones de dégagement par rapport aux fossés et aux infrastructures souterraines, trois zones de plantation sont envisagées.

Si les conditions météorologiques le permettent, les travaux de plantation pourraient être réalisés au cours de la première semaine de novembre. Advenant un gel précoce du sol, l'opération serait reportée au printemps prochain.

Un projet collaboratif

Le projet découle d'une initiative de reboisement associée à l'édition 2026 du GP3R, dans le cadre du Programme de reboisement social. Sa réalisation sera le fruit d'une coordination entre la Ville, le GP3R, Arbre-Évolution et le MTMD.

De son côté, Trois-Rivières s'engage à préparer le terrain en vue de la plantation, à assurer la signalisation adéquate lors des travaux et à l'arrosage des arbres et arbrisseaux pendant leurs deux premières années de vie.

– 30 –